

cette mesure, expliquant que tout ce rafistelage, y compris le fait d'enlever le drapeau de la Marine royale du Canada, fait partie d'une tendance vers le républicanisme canadien.

A mon sens, il n'y a pas d'autre question plus urgente à discuter. Si le gouvernement désire préconiser la disparition de la monarchie en appuyant les vœux des jeunes libéraux parmi les étudiants d'université qui veulent l'établissement du républicanisme, qu'il aille de l'avant et soumette la question au Parlement, mais qu'il ne fasse pas entrer ce régime par la petite porte. Voilà pourquoi la question est urgente. (*Applaudissements*)

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant qui, dans ses propos, s'est fort éloigné de l'urgence de la question, m'a accusé...

**M. MacInnis:** Ce n'est pas à vous de le dire.

**Le très hon. M. Pearson:** ...m'a accusé d'être à la tête d'une révolution clandestine qui s'attaque aux...

**Des voix:** C'est bien cela.

**Le très hon. M. Pearson:** ...qui s'attaque...

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**Le très hon. M. Pearson:** ...qui s'attaque aux principes traditionnels de notre constitution et introduit subrepticement le républicanisme et tout ce qui s'ensuit.

**L'hon. M. Starr:** Alors, agissez au grand jour.

**Le très hon. M. Pearson:** Selon le très honorable représentant, cette révolution clandestine a déjà produit des résultats désastreux, y compris sans doute l'adoption du drapeau canadien auquel s'est si vivement opposé mon très honorable ami, parce que ce drapeau comportait une feuille d'érable. (*Applaudissements*)

Voilà le genre de question que l'honorable représentant a soulevé cet après-midi en prétendant qu'elle était urgente. Il nous a demandé de mettre de côté les travaux ordinaires du jour, les travaux importants prévus pour aujourd'hui, afin de discuter cet après-midi de cette question, qui n'est pas très urgente, sinon nous aurons le républicanisme demain.

Monsieur l'Orateur, on aura l'occasion de discuter de cette question. Nous serons heureux d'en fournir l'occasion et cela montrera, je crois, que les faits allégués par le très honorable représentant n'ont aucun fondement, ce qui n'a rien d'exceptionnel. Je me

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

réjouirais de ce genre de débat où l'on exposerait les accusations sans fondement portées contre le gouvernement.

D'après moi, monsieur l'Orateur, on n'a pas établi la nécessité de laisser de côté le projet de loi visant le régime d'assurance frais médicaux afin de s'occuper de cette question cet après-midi.

**L'hon. M. Lambert:** Cela est vraiment urgent; 1968.

[*Français*]

**L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de prendre part à ce débat. Je veux simplement dire que je regrette que les journaux se soient emparés de cela avant que je puisse faire une déclaration, avant que les ordres n'émanent du ministère des Postes.

Je serai prêt à faire une déclaration lorsque le temps sera propice, et je crois que cela aidera.

Il est bien facile, monsieur l'Orateur, de soulever des questions qui peuvent tourner en débats politiques. Toutefois, je puis vous assurer que je ferai une déclaration très bientôt à ce sujet. Si quelqu'un de ce côté-ci de la Chambre pouvait être blâmé parce qu'une telle action a été prise ou n'a pas été prise, je suis le seul à en prendre toute la responsabilité.

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, nous assistons de nouveau à un spectacle nettement anticanadien, lorsque nous entendons le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) soulever une question ou une directive qui n'a pas encore été donnée par le bureau du ministre des Postes (M. Côté). Il vient d'ailleurs de l'affirmer lui-même en disant qu'aucun ordre n'a été émis par le ministère des Postes relativement aux accusations que vient de porter le chef de l'opposition. Le chef de l'opposition nous demande de discuter d'une affaire précise. Comment peut-il appeler une affaire précise quelque chose qu'il ignore totalement ou à peu près, ou une affaire d'importance publique pressante, quelque chose dont le public n'est pas officiellement saisi? La motion se lit en partie comme il suit:

... à savoir, la décision projetée, prise par l'exécutif, sans que le Parlement soit consulté, d'enlever des véhicules et du matériel du ministère des Postes les armoiries du Canada, décision invalide et inconstitutionnelle représentant une atteinte portée à la souveraineté de cette nation et une usurpation des droits du Parlement.

Monsieur l'Orateur, il m'a été donné, depuis deux ans, d'aller dans des pays à l'extérieur du Canada. En Russie, par exemple, du nord au sud, je n'ai pas vu d'armoiries du Canada en aucune occasion.